



Concerne : Estimation des frais scolaires - Année scolaire 2024-2025

Frais obligatoires prévus dans le projet d'établissement :

- ✓ Classe de dépaysement (séjour avec nuitées) > pour les élèves de M3 uniquement : **120.25 €**
- ✓ Activités culturelles : **54.11 €**
- ✓ Piscine : Gratuit pour les familles > prise en charge des frais par la commune

Frais liés à une prestation à laquelle votre enfant est inscrit :

- ✓ Garderies et ATL (Accueil Temps Libre)

	Abonnement (matin/midi)	ATL du matin	Garderie du midi	ATL du soir	ATL du mercredi
Périodes 1 et 2 du 26.08.24 au 20.12.24	45€	30 €	17 €	Gratuit	Gratuit
Périodes 3 et 4 du 06.01.25 au 25.04.25	45€	30 €	17 €	Gratuit	Gratuit
Période 5 du 12.05.25 au 04.07.25	22 €	15 €	8.50 €	Gratuit	Gratuit

	Matin	Midi	Soir	Mercredi	Journée 27.09.24
Tarif à la prestation	1.10 €	0.60 €	Gratuit	Gratuit	4.50 €

- Garderie (journée pédagogique) : Gratuit
 - Réduction de 50 % à partir du deuxième enfant inscrit dans un établissement maternel ou fondamental de la Ville de Bruxelles (pas de réduction lorsque le 1^{er} enfant est en secondaire).
 - Réduction de 50 % dans le cas de revenus inférieurs ou égaux au revenu minimum mensuel moyen garanti et sur présentation d'attestation sur l'honneur.
- ✓ Cantine scolaire
 - Tarif plein catégorie maternelle : **3.12 € / repas**
 - Tarif famille nombreuse catégorie maternelle : **2.67 € / repas**